



PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FRANCE MOBILITÉS
FRENCH MOBILITY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 30 août 2023

PLAN VÉLO: L'ÉTAT SOUTIENT 17 NOUVEAUX PROJETS CYCLABLES ET ENGAGE 5,28 MILLIONS D'EUROS EN NORMANDIE

Le vélo est un atout précieux pour répondre à la fois aux besoins de déplacement des Français et à la transition écologique de notre pays. Le Gouvernement ambitionne d'en faire un moyen de transport à part entière pour les déplacements du quotidien. Cette ambition s'est notamment matérialisée par l'annonce récente d'un deuxième plan vélo doté de 2 milliards d'euros sur la période 2023-2027.

Une politique de l'État en faveur du vélo qui s'inscrit dans la durée

Mesure phare du plan vélo, le Fonds mobilités actives a pour objectif de soutenir, accélérer et amplifier les projets de création d'itinéraires cyclables sécurisés au sein des collectivités. Les cinq premiers appels à projets, lancés entre 2019 et 2022, ont connu un franc succès avec 933 projets lauréats pour un total de 365 millions d'euros de subventions au niveau national dont 15,5 millions d'euros attribués à la Normandie.

Un appel à projets pour financer des aménagements cyclables en Normandie

C'est dans ce contexte, que le 6^e appel à projets a été lancé le 20 janvier 2023, pour un montant de 100 M€ au niveau national. Il concernait soit la réalisation de nouveaux tronçons créant des continuités d'itinéraires, soit la réalisation d'un itinéraire sécurisé inférieur à 15 km. Il entendait privilégier les territoires ruraux, dotés d'un meilleur taux de financement. Au 21 avril 2023, 610 projets candidats ont été reçus sur la France entière.

En Normandie, 27 projets candidats normand ont été reçus, et à l'issue du comité de sélection sous l'égide du préfet de la région Normandie, 17 projets seront financés pour un total de 5,28 M€. Le taux de financement varie entre 15 et 40 %.

Des aménagements qui sécuriseront la pratique cyclable

Les aménagements lauréats permettront majoritairement la réalisation d'itinéraires en pistes cyclables (voies réservés aux cyclistes et aux autres engins de déplacements personnels comme les trottinettes) ou en voies vertes (voies interdites aux voitures mais partagées entre vélos et

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 53 18
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

piétons). Ils permettront également de résorber des franchissements dangereux pour les cyclistes, par la réalisation d'aménagements ponctuels. Ils s'inscrivent dans les politiques de déplacements des collectivités et visent à compléter un schéma cyclable cohérent. Les lauréats se partagent entre zones urbaines et zones rurales, entre communes et intercommunalités, et représentent l'ensemble des départements normands. Les projets devront être mis en service d'ici 2027.

Projets financés dans le cadre du 6^e appel à projets

Département	Porteur	Projet	Montant de subvention
14	Caen la Mer	Itinéraire cyclable entre Rots et Thue et Mue	136 530 €
		Liaison cyclable sur le boulevard Clémenceau	157 785 €
	Communauté de Communes Cœur de Nacre	Liaison cyclable structurante entre Douvres-la-Délivrande et Courseulles-sur-mer	689 909 €
	Ville de Tilly-sur-Seules	Aménagements cyclables sur la RD 6, les amorces de la RD 13 et la rue du Bois d'Orceau.	309 837 €
27	Ville de Trouville-sur-Mer	Piste cyclable à travers le centre-ville jusqu'au front de mer	355 500 €
	Conseil départemental de l'Eure	Aménagements cyclables entre Gravigny et Normanville	512 869 €
	Évreux Portes de Normandie	Accès à la voie verte Evreux-Bec Hellouin sur la rue Jean Bouin à Evreux	153 650 €
	Communauté d'Agglomération Seine Eure	Liaison cyclable le long de la RD 316 vers la gare de Gaillon/Val d'Hazey Liaison cyclable le Manoir – Pitres – Barrage de Poses	271 951 € 393 399 €
50	Conseil départemental de la Manche	Aménagement d'un tronçon de la véloroute littorale entre les secteurs du bourg, du port et de la plage sur la commune de Barneville-Carteret.	87 800 €
	Conseil départemental de la Manche	Création d'une passerelle cyclable de franchissement de la RD 900 sur la commune de La Haye	332 500 €
	Conseil départemental de la Manche	Sécurisation de la VV6 "Pont Farcy - Saint Fromond" au niveau de la RD 53	74 000 €
	Ville de Cherbourg Argentan Intercom	Voie douce du Homet Aménagements cyclables entre Argentan et Urou et Crennes	755 868 € 318 184 €
61	Ville d'Alençon	Piste cyclable sécurisée rue du Chemin de Maures	114 439 €
	Conseil départemental de la Seine-Maritime	Aménagement cyclable sécurisé entre Saint-Aubin-Routot et Gainneville	395 231 €
	Le Havre Seine Métropole	Aménagements cyclables le long de la RD 10 et RD 81	220 500 €
			5 279 952 €

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex